

Infos pratiques

PERMANENCES

Accueil à la mairie :

lundi de 14h00 à 18h00

mercredi de 14h00 à 19h00

vendredi de 9h00 à 12h00

Téléphone : 05 56 21 98 17

email : mairie.loupes@orange.fr

La permanence de Mme Le Maire

a lieu le **mercredi après-midi à la mairie.**

La permanence des élus est assurée tous les

samedis matin de 10H00 à 12H00 à la mairie.

Permanence des déchets verts à la Gardonne

tous les samedis de 17H00 à 18h00

C.I.A.S.

Une matinée par mois le **Centre**

Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

propose une permanence à la mairie de Loupes .

Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre

rendez-vous aux heures d'ouverture de la mairie.

Conciliateur de justice

Mr Patrick Tronche propose une permanence

Le 2ème lundi de chaque mois de 9H00 à 12H30

et de 14h30 à 17h30 à la cabane à projet :

32 rue Amaury de Craon 33670 CREON

Tél : 05 57 34 42 52

VIE ASSOCIATIVE

**Association paroissiale de sauvegarde
des églises de Bonnetan et Loupes**

contact : Line Bernard

tél : 05 56 21 93 42

Association Loupes culture loisirs

contact : Christian Cluzeau

tél : 06 08 54 86 00

**Association Communale de Chasse Agréée
(A.C.C.A)**

contact : Jean Claude Barbirato

tél : 05 56 21 94 73

**Association Amicale des Familles
de Bonnetan-Loupes**

contact : Françoise Guzman

tél : 05 56 21 24 99

Association SUKHALI

contact : Pierre Tibéri

tél : 05 56 30 19 57- port : 06 88 84 73 15

email : sukhali@wanadoo.fr

site : www.sukhali.com

Benne à encombrants

**une permanence vous sera proposée
début septembre 2015**

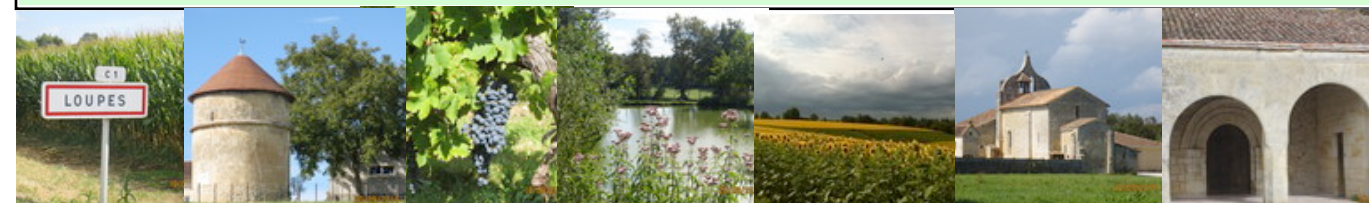
MESSE à l'EGLISE DE LOUPES

Tous les lundis matin à 9H00
et le deuxième samedi du mois à 18H30

Loupes Infos

retrouvez toutes les informations sur www.mairie-loupes33.fr

juin 2015



Le mot du Maire



Loupésiennes, Loupésien,

Vous l'avez su par les journaux, la télévision, les dotations de l'état vers les communes ont sérieusement diminuées (baisse de 18% pour notre commune). Dans un même temps les lois s'accumulent, réforme des rythmes scolaires, désengagement de l'état de l'instruction gratuite des autorisations des sols. Pour faire face à ces diminutions de recettes et aux nouvelles dépenses, nous avons décidé une légère augmentation des taux d'imposition (1%), notre levier principal étant de réduire les dépenses de fonctionnement.

Grâce à l'excédent budgétaire fourni par la vente du terrain dit « de l'antenne », devenu le lotissement des pruniers, nous allons pouvoir anticiper le remboursement du prêt relais contracté en 2013.

En ce qui concerne nos projets d'investissement, nous suivons notre ligne, les travaux d'extension de l'école avancent bien, nous attendons avec impatience le commencement des travaux de réfection de la toiture de l'église, prévu ce mois-ci.

Pour les travaux de voirie, nous avons signé une convention de groupement d'achat de voirie avec les communes de Cursan, Le Pout et Créon afin d'obtenir les meilleurs prix, (1ère tranche, route de l'église, chemin le pelet, ralentisseurs route de Camarsac). Pour la sécurisation de la RD 671 et des arrêts de bus, le projet est bien avancé, nous espérons pouvoir vous le présenter à la rentrée.

Dans le cadre de l'urbanisation, la procédure d'élaboration du P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est lancée depuis le 19 mai 2015. Nous vous convierons à des échanges afin de partager et préparer ensemble notre vision du Loupes de demain.

C'est aussi dans le cadre du P.L.U.I. que seront déterminés les choix et orientations de l'aménagement numérique du territoire, **A suivre de très près.**

Si nous sommes toujours aussi motivés, c'est que chaque jour nous n'oublions pas que derrière la commune, ce sont des hommes, des femmes, des enfants, des entreprises, des associations qui vivent et qui attendent que nous les représentions au mieux.

Je voudrais que vous soyez certains que notre but est de toujours servir vos intérêts.

Nous savons combien parfois les difficultés que vous rencontrez sont importantes et nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que la commune puisse être un milieu favorable qui vous permette de vivre dans un environnement épanouissant.

J'espère vous voir nombreux sur le site de la Gardonne, lors des jeux intervillages le samedi 27 juin et à la fête locale les 10, 11 et 12 juillet. A cette occasion, je remercie tous les bénévoles qui dès à présent ont commencé à préparer les festivités.

Je vous souhaite d'excellentes vacances à toutes et à tous.

Le Maire,
Véronique Lesvignes

Mutuelle pour tous



La mutuelle « Ma Commune, ma Santé » **vous propose une complémentaire santé accessible à tous** : (aux jeunes sans emploi, aux retraités, aux demandeurs d'emploi, aux artisans, aux agriculteurs ..).

Cette mutuelle permet le retour à **une couverture de santé de qualité** et à moindre frais. Vous bénéficierez d'une tarification économique grâce à la mutualisation. Vous aurez le choix d'une **couverture adaptée à vos besoins.**

Vous n'avez pas ou plus de mutuelle, prenez vite contact avec la mairie, qui recensera les rendez-vous à prendre.

Madame Pascale DUPIN vous recevra sur demande pour vous présenter les prestations proposées et effectuer une comparaison des offres.

CONTACT : PB : 06 35 78 58 58 mail : pascale.dupin@groupsofraco.com

Une permanence aura lieu le mercredi 08 juillet de 14h à 17h à la mairie de Loupes

Le mot des élus : «Economie»

Depuis que les délibérations du Conseil ainsi que les autorisations d'urbanisme sont accessibles sur le site www.mairie-loupes33.fr, nous avons décidé, par souci d'économie, de ne plus les publier dans ce bulletin.

Elles restent bien entendu consultables à tous moments à la mairie aux heures d'ouverture.

Les délibérations sont également affichées à l'extérieur de la mairie pendant un mois.

Toujours par souci d'économie, votre magazine «*Loupes Infos*» paraîtra deux fois par an, (juin et décembre).

Des «flash infos» vous seront distribués au besoin pour les informations ponctuelles.

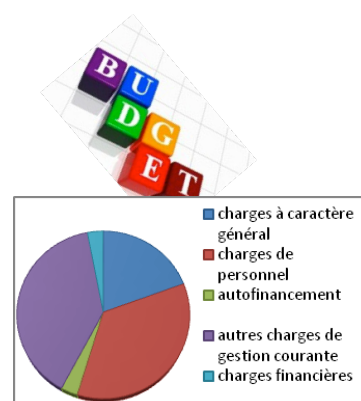
Budget primitif 2015

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

en €

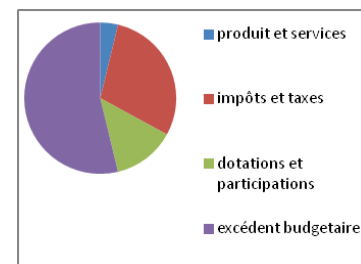
DEPENSES

charges à caractère général	66000
charges de personnel	120000
autofinancement	10516
autres charges de gestion courante	133000
charges financières	10455



RECETTES

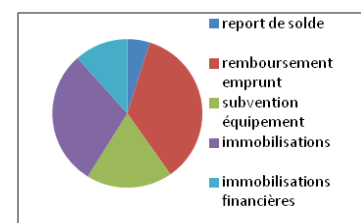
produit et services	25500
impôts et taxes	195940
dotations et participations	89545
excédent budgétaire	361723



BUDGET D'INVESTISSEMENT

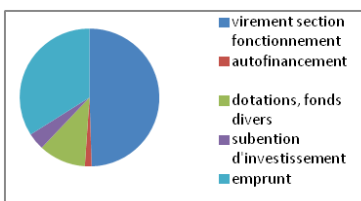
DEPENSES

report de solde	32458
remboursement emprunt	239871
subvention équipement	125000
immobilisations	200000
immobilisations financières	78000



RECETTES

virement section fonctionnement	332365
autofinancement	10516
dotations, fonds divers	73690
subvention d'investissement	26634
emprunt	228000

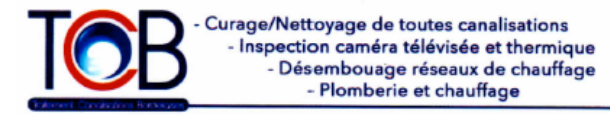


Services

Vous êtes commerçants, artisans, entrepreneurs, vous souhaitez vous aussi vous faire connaître, contactez la mairie.

Tomates & Basilic

Tous les vendredis et Samedis soirs
devant la mairie



Réhabilitation de canalisation SANS CASSE

Benjamin Jansen
06.70.10.06.29
www.canalisation-bordeaux.fr
benjamin.jansen33@gmail.com

SALON PIERRES DE LUNE

Soins. Bien-être du corps

Laure Mitou
Praticienne bien-être
Diplômée ARTEC & AZENDAY
(depuis 2007)

Amma (massage assis)
Ayurvédiques :
• aux pochons chauds
• au bol kansu
Pierres chaudes
(et semi-précieuses)

Bons cadeaux :

Pour les fêtes, - 15% sur les chèques cadeaux.
(soins ayurvédique et pierres chaudes)
A partir de 20 euros

R.V. au : 06 85 43 14 20

Site internet :
vitalduo.wix.com/pierresdelune

Depuis avril 'Pierres de lune' a sa page Facebook !

Vous pouvez y trouver les offres du moment

Liste des assistantes maternelles

Liste des assistants maternels et mixtes en activité (d'après la base PMI) en date du 23/03/2015

Commune	Nom / prénom	Adresse complète	N° de téléphone	Capacité d'accueil
LOUPES	BOUDINAR CORINNE	19 allée des Verger 33370 LOUPES	05.56.21.17.86	2
LOUPES	BRIOLAIS RACHEL	25 rue le Masson lot La Gardanne 33370 LOUPES	05.56.21.91.82	4
LOUPES	CAZAUX JOSIANE	22 BIS ROUTE DE BROCHARD 33370 LOUPES	05.56.78.41.93	3
LOUPES	DARMAU CAROLINE	7 ter lot la Gardonne 33370 LOUPES	06.64.96.71.19	4
LOUPES	DUVERGER SANDRA	13 LOT LA GARDONNE 33370 LOUPES	06.17.39.89.43	4
LOUPES	FRESSE ANGELIQUE	25 route de Brochard 33370 LOUPES	05.56.49.61.74	4
LOUPES	FRESSE SEBASTIEN	25 route de Brochard 33370 LOUPES	05.56.49.61.74	4
LOUPES	LAGES FRANCOISE	42 ROUTE DE BROCHARD 33370 LOUPES	05.56.30.16.62	3
LOUPES	PAUL SYLVIE	2 ROUTE DE LORIENT 33370 LOUPES	05.47.47.50.55	3

Pour le confort de tous

Salle Polyvalente :

Nous rappelons aux futurs locataires de la salle polyvalente de Loupes les points suivants :

Possibilité de réservation par téléphone à la mairie pendant 8 jours, après ce délai, si la mairie n'a pas reçu :

- Les chèques de caution (762 € dégradation et 150 € nettoyage),
- Le chèque de location (180 € pour les habitants de Loupes 1 fois par an et 620 € hors commune)
- La convention signée,
- L'attestation d'assurance (responsabilité civile) fournie au plus tard huit jours avant la date de location,

La réservation sera annulée.

Attention : tous ces documents doivent être établis au même nom de famille.

Rappel :

Lorsque vous utilisez un **outil bruyant** vous devez respecter certaines règles de bon usage.

Voici les horaires autorisés :

du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

A propos des **chiens** : ils ne doivent pas vagabonder ni causer de nuisances sonores propres à gêner le voisinage.

Élagage : chacun est censé entretenir ses **arbres et ses haies**, tant vis-à-vis de la voie publique que des propriétés mitoyennes.

Important : nous vous rappelons que seul le papier hygiénique doit être jeté dans les toilettes, **tout le reste** (tampons, préservatifs, serviettes hygiéniques, etc...) provoque des pannes de pompes de relevage très coûteuses. Ces coûts seront reportés au budget assainissement et généreront une augmentation de la participation de chacun.

Il est interdit de faire **brûler des déchets** sauf avec autorisation.

Rejet des eaux de piscine :

La qualité des eaux de vidange des piscines privées ne justifie pas de traitement et donc pas de rejet dans le réseaux d'assainissement. Par ailleurs leur déversement en pleine nature peut constituer une infraction au code de l'environnement ou un désagrément pour le voisinage immédiat (risque d'inondation). Préférez donc une évacuation dans le réseau pluvial.

Toutefois le syndicat des eaux de Bonnetan (Siaepanc) ne prévoit aucune exonération de la taxe d'assainissement sur le volume relevé par la Lyonnaise des Eaux (utilisé pour remplir les piscines)

Ouverture de l'espace sportif et de loisirs de la Gardonne

Cet espace sera prochainement ouvert au public. Cependant sa sécurisation est un préalable à son ouverture . Sont concernés : l'aménagement des accès, particulièrement la voirie d'entrée et sa descente sur le site, la protection des bassins du lagunage. Vous serez informés de son ouverture.

URBANISME

POS/PLU/PLUI droit des sols

La loi pour Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (loi ALUR) publiée au JO le 26 mars 2014 porte sur un champ très large qui concerne le logement mais aussi de nouvelles règles d'urbanisme remettant en question toutes les notions régissant l'urbanisation de nos territoires communaux.

Les objectifs pour ce qui concerne les nouvelles règles d'urbanisme de la loi ALUR :

- Densifier les zones urbaines et lutter contre l'étalement urbain
- Favoriser les plans locaux d'urbanisme intercommunaux
- Accompagner le développement de l'habitat léger
- Moderniser l'urbanisme dans une perspective de transition écologique des territoires

La loi ALUR règlemente de grands changements dans nos structures :

1) **La fin des POS** (Plan d'Occupation des Sols) au 31 décembre 2015.

Notre commune est dotée d'un POS depuis 1993. Aussi, **afin d'éviter de passer au RNU (Règlement National d'Urbanisme)** au 1^{er} janvier 2016, nous avons pris la décision en concertation avec les 13 communes de la communauté des communes du Créonnais de lancer la procédure d'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), (Délibération du 19 mai 2015 du conseil communautaire).

Cette décision permettra également le maintien du règlement du POS jusqu'en mars 2017, et cela dans tous ces articles.

Le choix PLU / PLUI

Plutôt que le PLU, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) permet une mutualisation des moyens et des compétences concrétisant la solidarité entre les territoires. Le coût de revient est réduit de plus de la moitié pour chaque commune. **Des réunions publiques seront organisées** en fonction de l'avancement du projet.

2) **Le désengagement de l'Etat** à compter du 1^{er} juillet 2015 de l'instruction gratuite des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager, etc...)

Devant cette nouvelle problématique nous avons dû faire un choix à partir de trois solutions : soit instruire nous même les dossiers, soit les confier à des syndicats comme le SDEEG ou encore le Pôle Territorial Coeur Entre-deux-Mers qui a décidé de s'engager dans la proposition de création d'un service mutualisé dans le but d'aider les communes à instruire les dossiers, les déchargeant ainsi de la responsabilité juridique.

Aussi après consultation et réflexion le conseil municipal a décidé par sa délibération du 10 juin 2015, d'adhérer vers le service d'instruction du droit des sols du Coeur Entre-deux-Mers.

* Un choix de compétences, la responsable du service, ayant été précédemment responsable du service d'instruction de la DDTM, a une connaissance parfaite de notre territoire.

* Un choix de proximité, les bureaux se situant à Latresne.

Le coût, évalué à environ 5000 euros pour l'année 2015, vient augmenter les dépenses du budget communal.

IMPORTANT : Tous les dossiers à instruire déposés en mairie à compter du 22 juin 2015, seront envoyés à l'espace Droit des Sols du Coeur Entre-deux-Mers à Latresne.

Conclusion :

La mutualisation est en marche, nous devons y souscrire tout en restant fidèles aux engagements pris lors de notre élection, défendre un **urbanisme maîtrisé et raisonné**, garantissant la protection de son **caractère rural** auquel nous sommes tous très attachés.

L'extension de l'école Cursan-Loupes



Le S.I.R.P.

Le syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Cursan/Loupes a entrepris l'agrandissement de l'école de Cursan pour répondre aux besoins scolaires sans cesse en évolution. Deux tranches de travaux sont prévues, s'étalant de 2014 à 2016



Les travaux avancent

La première tranche comportant deux classes supplémentaires, un bureau et un dortoir sera livrée fin juin.

Durant les vacances scolaires seront effectués: la démolition de l'un des deux bâtiments préfabriqués ainsi que l'aménagement de la cour de l'école et la voirie ceinturant la première tranche.

La deuxième tranche qui comprendra une classe de plus et une salle d'évolution, débutera en septembre 2015 pour s'achever en février 2016. Le chantier sera organisé afin de garantir le bon fonctionnement et la sécurité de l'école.



Inscriptions école et transports scolaires

Les enfants de Loupes scolarisés à Cursan sont transportés en minibus jusqu'à l'école. Les inscriptions se feront directement à la mairie de Loupes (05 56 21 98 17). Les inscriptions pour l'école se feront à la mairie de Cursan durant ses heures d'ouverture (05 56 23 06 29).



La vie sportive



Un jeune champion à Loupes

A l'occasion du **Championnat de Gironde de tir de précision** qui s'est tenu le 17 mai 2015 au Barp, le jeune **Corantin Bach** est devenu **Champion de Gironde** en catégorie cadet. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

le samedi 21 mars 2015

s'est déroulée dans la convivialité la **journée « démo vélo »**, grande fête en l'honneur de la « petite reine ». Bravo à l'organisation qui en a assuré l'animation et la restauration.



le samedi 30 Mai 2015

s'est tenu à la Gardonne pour la 3ème année, le **quatrième challenge du KID BIKE**. cette épreuve organisée par le **Vélo Club de Créon**, a rassemblé de 13h30 à 18h30, 120 participants de 6 à 15 ans. Par un temps idéal, le club local était fortement représenté avec 40 hérissons, emblème du club créonnais. Les autres clubs participants étaient : St Jean d'Illac, St André de Cubzac, Castres, Gradignan, Villenave d'Ornon et Bautiran.

Le dimanche 29 mars 2015

La **Fédération des Sports et Loisirs canins de Gironde** a organisé une compétition de **CANICROSS et CANIVTT** sur le complexe sportif de la Gardonne à Loupes à partir de 7h00. 70 équipages se sont affrontés pour le challenge des chiens d'or de la FSLC et pour le challenge TRANS'YR à 6 pattes de la CNEAC. C'était une première en Aquitaine où deux clubs de deux fédérations s'unissent, dans le seul but de promouvoir cette discipline. le club Canisport de Gironde compte bien renouveler ces manifestations durant l'année 2015.



La vie associative

10,11,12 Juillet 2015
LOUPES en Fête
Vend 10 Marché Nocturne Manèges
Sam 11 Après-midi Manèges et
Baladé à Poneys Gratuite
Soirée repas Spectacle 12 € avec

23h30 Feu d'Artifice
Soirée dansante
Dim 12 Brocante
Concours de Belote et de Pétanque
Renseignements : 06 08 54 86 00

FÊTE LOCALE

Organisée par l'association Loupes Culture Loisirs
et le Conseil Municipal

Dorénavant la fête locale aura lieu le deuxième week-end de juillet. Nous éviterons ainsi toutes concurrences avec les communes voisines. Vous recevrez bientôt un programme complet retraçant les festivités sur les trois jours de fêtes. Pour la brocante du dimanche 12 juillet, si vous souhaitez exposer n'oubliez pas de réserver votre emplacement au 06 08 54 86 00.

Samedi 11 juillet à 19h00 Apéritif offert par la Municipalité.

Un grand merci aux membres de l'association Loupes Culture Loisirs pour la qualité de leurs animations.

l'association BIG APPLE

Pour l'année 2015-2016 rejoignez-nous aux activités sportives que nous proposons. Vous pouvez bénéficier d'un essai sans engagement. Inscription en cours d'année possible

ZUMBA PILOXING PILATES

La Zumba est un mélange de fitness et de danses principalement latino américaines et autres danses du monde. On s'amuse tout en pratiquant une activité sportive. On augmente ses capacités de souplesse, d'équilibre et de coordination. C'est notre 7ème année de Zumba !

Nouveau le PILOXING, un entraînement cardio qui fusionne le meilleur du Pilates debout, de la danse et de la boxe.

Le Pilates est une technique de renforcement des muscles profonds et de la récupération de la mobilité articulaire.

Reprise le 1er septembre 2015. Salle polyvalente de Loupes. A partir de 12 ans.

Mardi 19h30 / 20h30 ZUMBA et 20 h 30 PILOXING

Jeudi 19h00 / 20h00 pilates ET 20h00/ 21h00 ZUMBA

ZUMBA KIDS

Programme de ZUMBA spécialement adapté pour **enfants de 5 à 10 ans**. Le mélange de musiques associé à des séries de pas de danse simplifiée fait de la ZUMBA KIDS un cours animé, éducatif, sportif et amusant pour les enfants les mercredis.

Reprise le 9 septembre 2015. Salle des fêtes de Salleboeuf 5/7 ans 14h30 et 8/10 ans 15h30.

HI HOP pour adolescents filles et garçons !

Pratique du STANDING HIP HOP.

Travail sur chorégraphies et postures de base de Hip Hop.

Mercredi 16h30 reprise le 9 septembre 2015.

Salle des fêtes de Salleboeuf.



Renseignements : 06 66 97 70 49 / 06 32 62 11 53 ou big.apple@orange.fr

La vie communale



N'oubliez pas !
VINITHON 2015
au profit de la recherche contre le cancer
Ne jetez plus vos bouchons en liège et synthétiques ! Vous pouvez les déposer aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Acquisition par la commune d'un véhicule utilitaire (6200 euros HT) qui va rendre bien des services. C'est une excellente occasion de 42 000 kms, garantie 6 mois par le garage. ce véhicule est muni d'un attelage qui sera très utile notamment pour déplacer la tondeuse auto portée.

IMPORTANT : Départ ou Arrivée :

Il est très important de signaler son départ ou son arrivée dans une commune ; cela permet de mettre à jour beaucoup de documents et évite de passer du temps à rechercher ces informations obligatoires vis-à-vis de la préfecture ou de la Lyonnaise des Eaux.

Vous pouvez venir à la mairie, téléphoner ou envoyer un e-mail.

Recensement

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans

C.C.A.S.

Vente de vêtements du 12 octobre 2014

La vente a permis de récolter la somme de 355 euros, cette somme a été redistribuée comme suit :

- 150 euros versés à l'association Lucie, lors du loto organisé le 13 décembre 2014 par l'association Loupes Culture Loisirs,

- 205 euros remis à la famille Buil suite à l'incendie de leur logement le 15 janvier 2015.

Un grand élan de solidarité a pu être apprécié pour aider la famille BUIL.

Un très grand merci à tout le monde.

Info Canicule

Toute personne âgée, isolée peut s'inscrire sur le registre du plan Canicule, dispositif national qui mobilise les membres du CCAS.

En cas de forte chaleur, ces personnes seront contactées.

Inscription auprès du secrétariat de la mairie.

La vie associative



Le repas des aînés

Nous nous sommes retrouvés une quarantaine dimanche 18 Janvier pour partager le déjeuner animé par le Chanteur Jean Bernard Colso. Nous avons pu faire connaissance et échanger, ce fut un moment très riche. Nous félicitons Mr et Mme Roger Darsouze pour leurs noces de diamant, pour ce bonheur partagé depuis tant d'années. A la demande des aînés **le repas** aura lieu **en 2016 : au printemps**



Le Noël des enfants

Grand succès et beaucoup d'ambiance chaleureuse et festive en compagnie du Père Noël, tradition oblige !



Cérémonie du 8 mai

Comme chaque année, c'est un grand moment de recueillement où se retrouvent les anciens de plusieurs communes pour célébrer le souvenir, la mémoire de ceux qui sont tombés au combat.

Spectacle de l'école

Les enfants de Cursan et de Loupes ont pu passer un agréable dimanche après midi grâce au spectacle de clownerie et de jonglerie. Un délicieux goûter leur a été proposé pour clore cet après midi.



La vie associative

Carnaval

Les enfants de Cursan et de Loupes se sont retrouvés déguisés à la salle Polyvalente de Loupes pour défiler dans notre commune. Au retour, un goûter sympathique les attendait. Le carnaval a eu un vif succès auprès des petits et des grands.



Le loto pour Lucie

a obtenu encore cette année un vif succès. Nous remercions celles et ceux qui y ont contribué par leur générosité et leur élan de solidarité, ce qui a permis de reverser la somme de 3548,50 euros à l'association Lucie.



Inter-villages 2015

C'est une fête sportive, culturelle et de défis entre les communes de **Croignon, Cursan, le Pout et Loupes**. Cette journée a pour but de faciliter et d'entretenir les contacts entre les habitants des quatre communes et de passer un moment convivial. Les participants aux jeux feront appel à leur force, leur agilité, leur connaissance, leur esprit d'équipe.

Cette manifestation sera clôturée par un repas amical animée par une bandas. Loupésiens, loupésiennes venez nombreux encourager notre équipe.
Repas sur réservation au 06 08 54 86 00

